



Paris, le Jeu 9 mars 2017

Transition énergétique et croissance verte

Ségolène Royal

accélère le développement de l'énergie solaire en France

Ségolène Royal accélère le développement de l'énergie solaire en France, au service de la transition énergétique et de la croissance verte. La Ministre attribue aujourd'hui plus de 500 MW de projets photovoltaïques lauréats d'appels d'offres et lance deux nouveaux appels d'offres solaires.

1. Ségolène Royal désigne 79 lauréats de la première période de l'appel d'offres pour les installations photovoltaïques au sol.

Pour atteindre les objectifs de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), Ségolène Royal a lancé un appel d'offre pour 3 000 MW de nouvelles centrales solaires au sol de grande puissance. L'appel d'offres comprend 6 périodes de candidature, répartie entre 2017 et 2019, de 500 MW chacune. La deuxième période de candidature est fixée au mois de mai 2017.

Les 79 projets lauréats, représentant 500 MW, bénéficieront d'un complément de rémunération. Le prix moyen pour les grandes centrales photovoltaïques au sol est de 62,5 €/MWh, ce qui traduit la baisse rapide des prix du photovoltaïque. Plus de 60% d'entre eux se sont engagés à l'investissement participatif et bénéficieront d'une prime majorée de 3 €/MWh.

Les lauréats produiront 700 GWh par an d'énergie solaire et génèreront un investissement total de 460 M€.

2. Ségolène Royal désigne 62 lauréats de la deuxième période de l'appel d'offres pour les installations en autoconsommation.

Pour développer les nouveaux usages de la transition énergétique, la Ministre a lancé un appel d'offres inédit pour des installations de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables en autoconsommation. Il vise le développement d'un nouveau modèle économique dans lequel des installations industrielles, tertiaires et agricoles produisent et consomment leur propre électricité localement.

Les 62 lauréats, représentant un volume de 20 MW, bénéficieront d'une prime à un prix pondéré de 19.35€/MWh. Le taux d'autoconsommation moyen des lauréats de l'appel d'offres est très élevé, à 97,6 %. Plus des deux tiers des modules photovoltaïques choisis sont fabriqués en France. Les lauréats produiront 25 GWh par an et généreront des investissements à hauteur de 27 M€.

Afin de pérenniser le modèle économique de l'autoconsommation, consolidé par la loi relative à l'autoconsommation et aux énergies renouvelables publiée le 25 février 2017, la ministre lance un appel d'offres pluriannuel pour les installations de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables en autoconsommation. La première période de candidature se clôturera en septembre prochain.

Comme annoncé lors de l'inauguration du premier kilomètre en fonctionnement de route solaire dans l'Orne le 22 décembre dernier, Ségolène Royal publie **l'appel d'offres pour soutenir des installations solaires innovantes**, notamment la route solaire et l'agrivoltaïsme. La première période de candidature se clôturera en septembre prochain.

Retrouvez **le communiqué en ligne**

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31